



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 26 OCTOBRE 2022

Présents : Hélène DE SIMONE – Christiane CLUZEL – Anabel FOURNIER FAURE - Janine JULIEN
– André SALARDON – Solange PEILLON - Marc COMBETTE – Catherine PASQUIER FOURNIER –
Margot SOLVIGNON – Philippe ROCHE

Excusé : Eric LARDON pouvoir à Hélène DE SIMONE

Date de la convocation : 19 octobre 2022

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22/09/2022
FINANCES

1. FINANCES - CREATION D'UN TARIF
2. DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION EURECAH

SOCIAL

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

QUESTIONS DIVERSES

- POINT SUR LES MANIFESTATIONS A VENIR
 - o BOURSE AUX JOUETS
 - o FESTIVITES DE NOEL
- INFORMATIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU DERNIER CCAS :

Le procès-verbal du 22/09/2022 est approuvé à l'unanimité des membres (11 voix pour).

FINANCES

1. FINANCES - CREATION D'UN TARIF

Il est exposé au Conseil d'Administration qu'il convient de créer un tarif pour fixer le prix d'une table dans le cadre de la bourse aux jouets.

Il est proposé de créer le tarif suivant :
- 2,50 Euros la table

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour, décide :
- d'approuver le tarif de 2,50 euros la table dans le cadre de la bourse aux jouets

En parallèle de cette délibération, le conseil d'administration soumet l'idée sur l'augmentation des tarifs pour l'année 2023 : à voir.

2. DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION EURECAH

Par courrier en date du 01/09/2022, l'association EURECAH a sollicité le CCAS pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement afin de pérenniser leurs actions et réaliser de nouveaux projets.

L'association EURECAH est une association issue d'un mouvement parental, créée il y a plus de 20 ans, dont la mission est d'accompagner des enfants et des adultes en situation de handicap et leurs familles.

Organisée en plateforme, elle se compose de plusieurs dispositifs et offre ainsi une polyvalence dans les solutions et prestations à proposer aux personnes, qu'il s'agisse de régime d'accueil (accompagnements en journée, accompagnement à domicile, court-séjours ...), que dans l'adaptation au besoin de la personne et de son entourage (répit, continuité du parcours de la personne, prévention de la rupture ...) garantissant une évaluation des besoins et une coordination des parcours sur l'ensemble du département de la Loire

Vu le contrat d'engagement républicain signé en date du 26/10/2022 par l'association EURECAH

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour, décide :

- approuve le versement d'une subvention de 200 euros à l'association EURECAH
- autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation à l'article 65748 du budget du C.C.A.S.

SOCIAL

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière n'a été reçue.

QUESTIONS DIVERSES

- POINT SUR LES MANIFESTATIONS A VENIR

MANIFESTATIONS 2022

1- SEMAINE BLEUE

3 participants seulement mais ceux-ci sont satisfaits

Montant de la prestation : 140.40 €

A renouveler en 2023

2- BOURSE AUX JOUETS : dimanche 6 novembre

Reste une matinée pour les préventes le 29 octobre : Présence de Margot + Christiane –
Reste 21 tables

Planning pour la matinée du 6 novembre

Le Secours Populaire a été contacté et sera présent à 12 h 30.

3- FESTIVITES DE NOEL

- La distribution aura lieu le samedi 17 décembre à la salle du Colombier. Les colis seront réceptionnés le 16 décembre.
- Planning des tournées de distribution à établir
- L'EHPAD de Saint Bonnet a contacté le CCAS pour distribution des colis de Noël aux résidents originaires de Saint Marcellin : il n'y a plus de distribution dans les maisons extérieures. Il est à noter que ces résidents ont encore leurs conjoints sur la commune donc bénéficieront d'un colis double.
- EHPAD : distribution le 28 décembre avec un spectacle financé par le CCAS (budget de 350 €)
- Tickets de cinéma pour les collégiens
 - Mercredi 14/12 de 14 h à 16 h : Philippe + Catherine
 - Mercredi 21/12 de 14 h à 16 h : Marc + Jeanine
 - Samedi 14/01 de 9 h 30 à 11 h 30 : Margot + Anabel
 - Samedi 21/01 de 9 h 30 à 11 h 30 : Christiane + Solange

Commander les tickets au Family : 100 unités

- INFORMATIONS DIVERSES

- Conseil d'administration de l'épicerie solidaire le 2 novembre à 18 h
- Conseil d'administration de la maison de Jonathan le 15 décembre à 18 h 30

**PROCHAIN CCAS LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 A 19 H
SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE**

Le 15 novembre 2022

Le Président
Eric LARDON

Le secrétaire



